

Copyright Afnor 2020. Tous droits réservés.
Imprimé le 23/03/2020 à 10:26:22
Raison Sociale : UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE - SCD

NF EN ISO 811 (mai 2018)

Tirage (2018-05-16)

NF EN ISO 811

mai 2018

Indice de classement : G 07-057

ICS : 59.080.01 ; 59.080.30

Textiles — Détermination de la résistance à la pénétration de l'eau — Essai sous pression hydrostatique

E : E : Textiles — Détermination of resistance to water penetration — Hydrostatic pressure test

D : D : Textilien — Bestimmung des Widerstandes gegen das Durchdringen von Wasser — Hydrostatischer Druckversuch

Norme française homologuée par décision du Directeur Général d'AFNOR en juin 2018.

Remplace la norme homologuée NF EN 20811, de décembre 1992.

Correspondance

La Norme européenne EN ISO 811:2018 est mise en application avec le statut de norme française par publication d'un texte identique et reproduit intégralement la Norme internationale ISO 811:2018.

La version anglaise de cette norme française a été prépubliée dès que la norme européenne a été disponible, en mai 2018.

Résumé

Le présent document spécifie une méthode d'essai sous pression hydrostatique permettant de déterminer la résistance des étoffes à la pénétration de l'eau. Cette méthode est applicable à tous les types d'étoffes qui sont susceptibles ou non d'avoir reçu une finition résistante à l'eau ou déperlante.

Descripteurs

: textile

étanchéité à l'eau

essai de résistance à l'eau

essai à la pression

pression hydrostatique

mode opératoire

calcul.

Modifications

Par rapport au document remplacé, clarification dans le domaine d'application que la norme est applicable aux textiles imperméables à l'eau et modifications éditoriales pour mise à jour du document.

TEXTILES
BNITH ESSAIS
Essais textiles

Président : Président : MME SFAR
Secrétariat : M HOUILLON — BNITH

MME	ABADIE	PAUL BOYE TECHNOLOGIES
M	AMANON	TDV INDUSTRIES
MME	ANDRE	MONOPRIX SA
M	AUFFRAY	CANDIDE PLASTITEMPLE
MME	BELLIARD	CHANTELLE
MME	BERTRAND	3M FRANCE
MME	BIGNON	BREYNER
MME	BODINEAU	VETIR
MME	BONIN	DGPN — DAPN — CTSI
M	BONNET	CODUPALSA
M	BOSSY	THUASNE
MME	BOUCARD	MDB TEXINOV (TEXINOV)
M	BOUDALAA	INERIS
MME	CADAVID	HONEYWELL PROTECTIVE CLOTHING
MME	CALISTI	DGE / SI
MME	CAMISULI	ORCHESTRA-PREMAMAN
M	CANNOT	CTC
MME	CARPENTIER	INTERTEK FRANCE
M	CHABIRAND	LECTRA
M	CHATARD	EUROPROTECTFRANCE
M	CHEHEB	IFTH — INSTITUT FRANCAIS TEXTILE & HABILLEMENT
M	CHERFILS	CENTRALE D'ACHATS KIDILIZ
MME	CHEVALIER	BROCHIER TECHNOLOGIES
MME	CHEVALLIER	KOLMI HOPEN
MME	CHIELLO	CWF CHILDREN WORLDWIDE FASHION
M	CHILLES	FREUDENBERG EVOLON SARL
MME	CHIMOT	LA REDOUTE
MME	CHRISTOPHE	DGCCR

MME	CIMETIERE	SGS MANAGEMENT SERVICES — NE PLUS UTILISER CE CODE (CTE — CHAUDRONNERIE TUYAUTERIE EUROPEENNE)
M	CIRASARO	CORA — NON ALIMENTAIRE
MME	COCHET	SOFILETA
M	CONFORTIN	EMINENCE SAS
M	CONVERT	THUASNE
M	DECRETTE	UNIV DE HAUTE ALSACE — ENSISA
M	DELAVEAU	DODO
M	DELEAU	THUASNE(THUASNE)
MME	DEMAEGT	CELC MASTERS OF LINEN
M	DEMARNE	UNIFA — INDUSTRIES FRANCAISES AMEUBLEMENT
M	DIDELOT	WL GORE ET ASSOCIES
M	DU POTET	UNION INDUSTRIES TEXTILES
M	DUJARDIN	LECTRA
M	ERBETTA	DODO
M	FELIPE	DECATHLON SA
MME	FLORANT	COFREET
MME	FOCK HIOU LOYE	SCL — LABORATOIRE ILE DE FRANCE — PARIS
M	FOSSEUX	INFINITY
MME	GARBOWSKI	IFTH
MME	GARCEAU	CTC
M	GAUDRON	BNBA
MME	GHERBOUDJ	MONOPRIX SA
MME	GOURLAY	DECATHLON (DECATHLON SA)
M	GREGOIRE	LABORATOIRE TEXTILE CAMBRESIS
MME	GROSSE	SCL— LABORATOIRE D ILE DE FRANCE (SCL — LABORATOIRE DE LYON)
M	GUEANT	FEDERATION DE LA MAILLE ET DE LA LINGERIE
MME	GUEHENNEC	CESCOF
M	GUERIN	FFIVM
MME	GUERY-DELMON	VETIR
MME	GUESNON	TEXINOV
M	GUIAN	SMT — SERVICES & METROLOGIE TEXTILE
M	GUY	KALEI
MME	HAGE	EUROCORD
MME	HAGEGE	PRONEEM
MME	HAMPE	IFTH — INSTITUT FRANCAIS TEXTILE & HABILLEMENT
M	HENRY	BNBA
MME	JIGUET	CORA — NON ALIMENTAIRE
M	KHOURI	BUREAU VERITAS
M	KLISZ	KLISZ LIONEL
MME	KOCH	3M FRANCE
M	KRUG	PERFORMANCE
M	LABRIET	SARL 4F
M	LAIRET	CWF CHILDREN WORLDWIDE FASHION
MME	LAMORT	MONOPRIX SA
MME	LAROSE	LA REDOUTE
M	LAUMOND	BNAE
MME	LECOMTE	OKAIDI
M	LECONTE	CMI — CARREFOUR MARCHANDISES INTERNATIONALES
MME	LEFEBVRE	CHAULNES TEXTILES INDUSTRIES
M	LEFEVRE	ESCAT
M	LERAY	DODO
MME	LEROI	INTERTEK FRANCE

M	LEU	IFTH
M	LEVEQUE	IFTH
M	MELIO	CTC
M	MELOISON	LA REDOUTE
M	MAILLER	IFTH
M	MEMALLET	BAMBISOL
M	MEMASSELIN	CODUPAL SA
M	MASSET	3M FRANCE
M	MAUZAC	DGPN — DAPN — CTSI
M	MEMENEGHELLO	CHAULNES TEXTILES INDUSTRIES
M	MEMONTLIAUD	FEDERATION DE LA MAILLE ET DE LA LINGERIE
M	MEMENAVARRO	BREYNER
M	MEMENICOLAS	KOLMI HOPEN
M	NOCITO	TEXINOV
M	MEMENOWACZYK	DGPN — DION GENERALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE
M	MEMEOGUZ	IFTH
M	MEMEOLLE	SNITEM
M	OLLIER	INERIS
M	ORAISON	IFTH
M	OSSELIN	UNIV DE HAUTE ALSACE — ENSISA
M	OZIL	HONEYWELL PROTECTIVE CLOTHING
M	MEPAILLOUX	VETIR
M	MEPEPIN	CORA — NON ALIMENTAIRE
M	PICCOLO	DGCCRF
M	MEPIEVE	IFTH (IFTH — INSTITUT FRANCAIS TEXTILE & HABILLEMENT)
M	PIQUIONNE	IFTH
M	PLOMMET	CESCOF
M	POLLET	OUVRY SAS
M	MEPOLYGONE	DGPN — DION GENERALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE
M	PORRAS	CMI — CARREFOUR MARCHANDISES INTERNATIONALES
M	MEPORZUCEK	BUREAU VERITAS CPS FRANCE
M	POULENARD	UNITEX LYON & REGION
M	MEPOUPIN	VETIR
M	PRETET	BREYNER
M	PUGA DE FREITAS	MICROTEK
M	RACINNE	ARMOR DEVELOPPEMENT
M	RAGUIN	DBAPPAREL (HANES FRANCE SAS)
M	MERAISON	BUREAU VERITAS CPS FRANCE
M	MERAKOVER	CHAULNES TEXTILES INDUSTRIES
M	RIBERA	LECTRA
M	RIMBAULT	CEN TECHN TEINTURE NETTOYAGE-IREN
M	MEROUBLIQUE	INTERTEK FRANCE
M	MESABATIER	CTE — CHAUDRONNERIE TUYAUTERIE EUROPEENNE
M	SEGOVIA	CETELOR — UNIV HENRI POINCARÉ / NANCY 1
M	SERILLON	ESCAT
M	MESERRANT	FCBA
M	MESFAR	UNION INDUSTRIES TEXTILES
M	SHEPPARD	WL GORE & ASSOCIATES GMBH
M	SMITH	ORCHESTRA-PREMAMAN
M	METEVENET	CESCOF
M	THIEBERT	SM EUROPE
M	THOMASSIN	ESCAT
M	MEVALROFF	DGPN — DAPN — CTSI

MMEVARIERAS	ENVEHO
MMEVILLANOVA	DGCCRF
MMEVOGRIG	SCL— LABORATOIRE DE LYON
MMEVOGT	PERRIN & FILS
MMEWALSPECK	BUREAU VERITAS CPS FRANCE

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 811:2018) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 38 «Textiles» en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 248 «Textiles et produits textiles», dont le secrétariat est tenu par BSI.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en novembre 2018, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en novembre 2018.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu pour responsable de l'identification de ces droits de propriété en tout ou partie.

Le présent document remplace l'EN 20811:1992.

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Le texte de l'ISO 811:2018 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 811:2018 sans aucune modification.

Copyright Afnor 2020. Tous droits réservés.

Imprimé le 23/03/2020 à 10:26:46

Raison Sociale : UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE - SCD

NF EN ISO 811 (mai 2018)

Tirage (2018-05-16)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 38, Textiles, sous-comité SC 2,

Méthodes d'entretien, de finition et de résistance à l'eau.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 811:1981).

Les principales modifications apportées par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- modification du premier élément du titre pour remplacer *Étoffes* par *Textiles* pour s'aligner sur les autres documents du TC 38/SC 2;
- le domaine d'application clarifie l'applicabilité de la méthode aux étoffes imperméables à l'eau;
- d'importantes modifications rédactionnelles ont été apportées tout au long du texte afin de mettre à jour le document.



Copyright Afnor 2020. Tous droits réservés.
Imprimé le 23/03/2020 à 10:27:00
Raison Sociale : UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE - SCD

NF EN ISO 811 (mai 2018)

Tirage (2018-05-16)

1 - Domaine d'application

Le présent document spécifie une méthode d'essai sous pression hydrostatique permettant de déterminer la résistance des étoffes à la pénétration de l'eau. Cette méthode est applicable à tous les types d'étoffes destinés à être imperméables à l'eau, qu'ils aient reçu ou non une finition imperméable à l'eau ou déperlante.

Copyright Afnor 2020. Tous droits réservés.

Imprimé le 23/03/2020 à 10:27:12

Raison Sociale : UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE - SCD

NF EN ISO 811 (mai 2018)

Tirage (2018-05-16)

2 - Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

- ISO 139, *Textiles — Atmosphères normales de conditionnement et d'essai*
- ISO 3696, *Eau pour laboratoire à usage analytique — Spécification et méthodes d'essai*

Copyright Afnor 2020. Tous droits réservés.

Imprimé le 23/03/2020 à 10:27:29

Raison Sociale : UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE - SCD

NF EN ISO 811 (mai 2018)

Tirage (2018-05-16)

3 - Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

3.1 - face

surface de l'étoffe destinée à être la face extérieure visible d'un produit fini

Copyright Afnor 2020. Tous droits réservés.
Imprimé le 23/03/2020 à 10:27:42
Raison Sociale : UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE - SCD

NF EN ISO 811 (mai 2018)

Tirage (2018-05-16)

4 - Principe

La charge hydrostatique supportée par une étoffe est une mesure de la résistance au passage de l'eau à travers l'étoffe. Une éprouvette est soumise à une pression d'eau qui augmente régulièrement sur une face de l'étoffe, dans des conditions normales, jusqu'à ce que l'eau traverse en trois emplacements. La pression au moment où l'eau traverse l'étoffe au troisième emplacement est notée. La pression d'eau peut être appliquée depuis le dessous ou le dessus de l'éprouvette. Le sens d'application choisi doit être consigné dans le rapport d'essai. Le résultat est en corrélation directe avec le comportement d'articles textiles soumis à une pression d'eau pendant des périodes de temps courtes ou moyennes.

Copyright Afnor 2020. Tous droits réservés.
Imprimé le 23/03/2020 à 10:27:56
Raison Sociale : UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE - SCD

NF EN ISO 811 (mai 2018)

Tirage (2018-05-16)

5 - Réactifs

5.1 -

Eau, de qualité 3 conformément à l'ISO 3696.

L'eau est en contact avec l'éprouvette soit à $20\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$, soit à $27\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$. La température choisie doit être indiquée dans le rapport d'essai. (La température d'eau la plus élevée produit des valeurs de charge hydrostatique inférieures; l'ampleur de la réduction peut varier d'une étoffe à l'autre).

Copyright Afnor 2020. Tous droits réservés.

Imprimé le 23/03/2020 à 10:29:11

Raison Sociale : UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE - SCD

NF EN ISO 811 (mai 2018)

Tirage (2018-05-16)

6 - Appareillage

Matériel courant de laboratoire et, en particulier, ce qui suit.

6.1 -

Fixation de l'étoffe.

Il convient qu'il soit possible de fixer l'éprouvette d'étoffe de sorte que:

- a. elle soit à l'horizontale et pas bombée;
- b. une surface d'étoffe de $10\,000\text{ mm}^2$ (100 cm^2) soit soumise à une pression d'eau qui augmente régulièrement, depuis le dessous ou le dessus de l'étoffe;
- c. aucune fuite d'eau ne se produise au niveau des fixations pendant la durée de l'essai;
- d. l'éprouvette ne glisse pas dans les fixations;
- e. toute propulsion de l'eau à traverser l'étoffe au niveau du bord fixé de l'éprouvette soit réduite au minimum.

Avec certains types d'appareillage, il est recommandé que les pinces comportent un revêtement de caoutchouc de qualité appropriée. Il peut être utile d'utiliser une cire à cacheter autour des fixations pour éviter que l'eau ne fuie.

6.2 -

Mécanisme pour mesurer l'augmentation de la pression d'eau.

La vitesse d'augmentation de la pression d'eau doit être de $10\text{ cm H}_2\text{O}/\text{min} \pm 0,5\text{ cm H}_2\text{O}/\text{min}$ ou de $60\text{ cm H}_2\text{O}/\text{min} \pm 3\text{ cm H}_2\text{O}/\text{min}$ ($9,8\text{ mbar H}_2\text{O}/\text{min} \pm 0,5\text{ mbar H}_2\text{O}/\text{min}$ ou $58,8\text{ mbar H}_2\text{O}/\text{min} \pm 2,9\text{ mbar H}_2\text{O}/\text{min}$). Les résultats obtenus avec d'autres vitesses peuvent être différents. La vitesse choisie doit être indiquée dans le rapport d'essai.

NOTE : Il est préférable de recourir à la vitesse d'augmentation de la pression d'eau la plus élevée lorsque l'essai porte sur des étoffes caractérisées par un degré élevé d'imperméabilité à l'eau.

6.3 -

Manomètre (pour les types manuels d'équipement non électroniques).

L'exactitude de mesure du manomètre doit, le cas échéant, être indiquée dans le rapport d'essai. En cas d'utilisation d'un manomètre, les conditions suivantes s'appliquent.

- a. Il est nécessaire de prévoir un manomètre ayant une étendue de mesure appropriée.
 1. Un manomètre mesurant des pressions allant jusqu'à $1\text{ m H}_2\text{O}$ est approprié pour les étoffes de texture analogue à celle d'une gabardine.
 2. Pour les étoffes de texture plus serrée, il est recommandé d'utiliser un manomètre qui mesure des pressions allant jusqu'à $2\text{ m H}_2\text{O}$.
- b. Si l'on utilise plus d'une tête d'essai en association avec le manomètre, un moyen doit être prévu pour les déconnecter séparément, afin d'éviter un taux de fuite élevé à travers les éprouvettes déjà traversées en trois emplacements. Sur la plupart des appareils, une telle fuite peut réduire de façon notable la vitesse d'augmentation de la pression sur les éprouvettes restantes, encore en cours d'essai.

Copyright Afnor 2020. Tous droits réservés.
Imprimé le 23/03/2020 à 10:29:25
Raison Sociale : UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE - SCD

NF EN ISO 811 (mai 2018)

Tirage (2018-05-16)

7 - Atmosphère de conditionnement et d'essai

Le conditionnement et les essais doivent être réalisés conformément à l'ISO 139. Le conditionnement et l'essai peuvent être effectués à température ambiante s'il en a été convenu ainsi.

La présence de vapeurs de liquides organiques volatils, par exemple d'éther diéthylique, dans le laboratoire au moment de la réalisation de cet essai peut influencer sur les résultats.

Copyright Afnor 2020. Tous droits réservés.
Imprimé le 23/03/2020 à 10:29:39
Raison Sociale : UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE - SCD

NF EN ISO 811 (mai 2018)

Tirage (2018-05-16)

8 - Éprouvette

À réception de l'étoffe, veiller à manipuler cette dernière le moins possible, en évitant de la plier fortement, et ne la soumettre à aucun traitement (par exemple, en la repassant) autre que le conditionnement.

Prélever au moins cinq éprouvettes en différents emplacements de l'étoffe, de sorte qu'elles ne contiennent pas les mêmes fils et qu'elles soient les plus représentatives possible du matériau. L'étoffe peut être soumise à essai sans découper d'éprouvettes.

Les zones fortement froissées ou présentant des marques de pliage ne doivent pas être soumises à essai.

Copyright Afnor 2020. Tous droits réservés.

Imprimé le 23/03/2020 à 10:29:53

Raison Sociale : UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE - SCD

NF EN ISO 811 (mai 2018)

Tirage (2018-05-16)

9 - Mode opératoire d'essai

9.1 -

Utiliser de l'eau fraîchement distillée (5.1) pour chaque éprouvette soumise à essai.

Si l'instrument employé est un instrument dans lequel l'eau à utiliser pour l'essai est contenue dans la ou les têtes d'essai et monte pour entrer en contact avec l'éprouvette, la surface de l'eau dans la ou les têtes d'essai peut être purifiée de l'une des manières suivantes, indiquées par ordre de préférence.

- Vider la ou les têtes d'essai et les remplir de nouveau avec un volume suffisant d'eau fraîchement distillée.
- Laisser l'eau distillée déborder de la ou des têtes d'essai de sorte que la surface de l'eau soit purifiée. Balayer la surface de l'eau avec une lame de verre qui vient d'être enduite de paraffine.
- Laisser l'eau distillée déborder de la ou des têtes d'essai de sorte que la surface de l'eau soit purifiée.

9.2 -

Essuyer toute l'eau présente sur les surfaces de fixation. Fixer (6.1) l'éprouvette conditionnée dans la tête d'essai, de sorte que la face traitée de l'étoffe soit en contact avec l'eau. La fixation doit être effectuée de sorte que l'eau ne traverse pas l'éprouvette avant le début de l'essai. Soumettre immédiatement l'éprouvette à une pression d'eau croissante (6.2). Surveiller en permanence tout signe de passage de l'eau.

9.3 -

Enregistrer la pression, en centimètres d'eau ou en millibars, à laquelle l'eau perle pour la première fois en un troisième emplacement de l'éprouvette. Suivant l'accord conclu entre les parties, l'apparition de la première goutte peut être notée et doit être consignée dans le rapport d'essai. L'exactitude d'enregistrement de la pression doit être telle qu'indiquée dans le Tableau 1 (xml/FA184855/?menu=False&type=chapter&page=9#TAB_1).

Tableau 1 — Exactitude d'enregistrement de la pression

Étendue de mesure de la pression	Exactitude de mesure de la pression
< 1 m H ₂ O	0,5 cm H ₂ O
(< 98 mbar H ₂ O)	(0,5 mbar H ₂ O)
≥ 1mH ₂ O et ≤ 2 m	1 cm H ₂ O
(> 98,1 mbar H ₂ O et ≤ 196 mbar H ₂ O)	(1 mbar H ₂ O)
> 2 m H ₂ O	2 cm H ₂ O
(> 196 mbar H ₂ O)	(2 mbar H ₂ O)

1 :

NOTE : La pression est généralement exprimée par l'appareil en cm H₂O ou en mbar H₂O. L'usage de l'unité SI, Pa (Pascal), n'est pas courant pour cet essai.

9.4 -

Ne pas prendre en compte les très fines gouttelettes qui ne se développent pas après leur formation. Compter comme une seule goutte les gouttes qui se forment par la suite et qui passent au travers de l'étoffe au même emplacement. Noter si la pénétration de l'eau se produit au bord de la fixation et rejeter comme non satisfaisant tout essai au cours duquel une telle pénétration se produit. Soumettre à essai de nouvelles éprouvettes jusqu'à l'obtention de résultats reproductibles.

Si le présent mode opératoire est utilisé à des fins de contrôle qualité ou pour soutenir des revendications générales de propriétés de «barrière» utilisées dans les vêtements de protection, il convient de procéder à des études de conception et des analyses statistiques portant sur un plus grand nombre de résultats que ceux spécifiés dans la présente méthode d'essai. Des exemples de plans d'échantillonnage acceptables sont donnés dans des références telles que l'ISO 2859-1.



Copyright Afnor 2020. Tous droits réservés.
Imprimé le 23/03/2020 à 10:30:06
Raison Sociale : UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE - SCD

NF EN ISO 811 (mai 2018)

Tirage (2018-05-16)

10 - **Calculs et expression des résultats**

Calculer la moyenne des pressions enregistrées pour les éprouvettes soumises à essai conformément à 9.3. Consigner les résultats individuels et la moyenne en centimètres d'eau ou millibars.

Copyright Afnor 2020. Tous droits réservés.

Imprimé le 23/03/2020 à 10:30:22

Raison Sociale : UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE - SCD

NF EN ISO 811 (mai 2018)

Tirage (2018-05-16)

11 - Rapport d'essai

Le rapport d'essai doit comporter les informations suivantes:

- a. la référence du présent document;
- b. l'atmosphère utilisée (atmosphère tempérée normale, atmosphère tropicale normale ou autre atmosphère);
- c. la température de l'eau (20 °C ou 27 °C ou autre);
- d. le fait que la pression d'eau a été appliquée depuis le dessous ou le dessus de l'éprouvette;
- e. la vitesse d'augmentation de la pression d'eau, (10 cm H₂O/min ou 60 cm H₂O/min);
- f. la face de l'étoffe qui a été soumise à essai, s'il ne s'agit pas de la face traitée;
- g. tout écart de dimensions ou de forme de l'éprouvette;
- h. les résultats individuels et leur moyenne;
- i. tout écart par rapport au mode opératoire indiqué;
- j. l'exactitude de mesure du manomètre éventuellement utilisé;
- k. la pression à laquelle l'eau perle la première fois si ce n'est pas au troisième emplacement;
1. la date de l'essai.



Copyright Afnor 2020. Tous droits réservés.
Imprimé le 23/03/2020 à 10:30:38
Raison Sociale : UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE - SCD

NF EN ISO 811 (mai 2018)

Tirage (2018-05-16)

ISO 2859-1, *Règles d'échantillonnage pour les contrôles par attributs — Partie 1: Procédures d'échantillonnage pour les contrôles lot par lot, indexés d'après le niveau de qualité acceptable (NQA)*